



REGLEMENT LES FOULEES DE L'ENSICAEN **2023**

« Les Foulées de l'ENSICAEN » est une épreuve inscrite au calendrier des courses sur route (hors stade) 2023 du Calvados et organisée par des étudiants de l'ENSICAEN, ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés. Cette course nature est composée de deux parcours. L'un de 6 km et l'autre de 18 km. Un ravitaillement est prévu sur le parcours le plus long.

ORGANISATION GENERALE DU DEPART :

Départ et arrivée de la course nature à l'ENSICAEN, 6 Boulevard Maréchal Juin 14000 Caen.

Le départ du 18 km aura lieu à 9h30.

Le départ du 6 km aura lieu à 10h00.

INSCRIPTIONS :

Limitation du nombre des participants : 249. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Le prix de l'inscription est de 8€ pour la course nature de 6 km et 12€ pour la course nature de 18 km.

Le tarif étudiant (sur présentation de justificatif) est de 5€ pour la course de 6 km et 8€ pour la course de 18 km.

Le tarif est unique pour les licenciés ou non-licenciés mais majoré de 2€ pour les inscriptions de jour de l'épreuve.

Il est possible de s'inscrire par courrier en téléchargeant les bulletins d'inscription sur le site internet <http://www.ecole.ensicaen.fr/~bds/foulees.html>, par l'intermédiaire du site le-sportif.com ou en utilisant les bulletins mis à disposition dans les commerces locaux.

Aucun remboursement ne sera effectué pour non-participation.

DOSSARDS :

La participation à l'épreuve nécessite le port du dossard fixé sur la poitrine. Il ne devra en aucun cas, être réduit, ni découpé, ni plié, sous peine de disqualification. Les **épingles ne sont pas fournies par l'organisation.**

Retrait : Vendredi 03 mars de 15h00 à 19h00

Samedi 04 mars 2023 de 10h00 à 16h00

à l'ENSICAEN, 6 boulevard Maréchal Juin, 14000 Caen.

CERTIFICATS MEDICAUX :

Les coureurs licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme, UFOLEP, FSGT, FSCF avec mention « athlétisme », devront obligatoirement joindre une copie de la licence 2022-2023 lors de leur inscription.

Les coureurs licenciés dans une autre Fédération ainsi que les non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription l'original du certificat médical ou sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.

La participation des mineurs pourra être acceptée sur production d'une autorisation parentale en plus des pièces citées ci-dessus.

Aucun dossard ne sera remis sans certificat médical ou attestation de licence.

ACCOMPAGNATEUR :

Aucun accompagnateur ni véhicule non accrédité (y compris vélo) ne sera autorisé sur le parcours.

CHRONOMETRAGE - CLASSEMENT :

Assurés par le Club organisateur. Il n'y aura pas de puce.

RAVITAILLEMENT :

Semi-autosuffisance conseillée (bidon, Camel back...etc). Point ravitaillement à mi-parcours et à l'arrivée.

PARCOURS :

Courses sur chemin, champs et route à allure libre, ouvertes à tous, licenciés ou non, parcours fléchés et utilisation de la rubalise. Le circuit rencontre des passages techniques (N.B : Circuit non adapté au fauteuil handisport).

SIGNALISATION :

Rubalise, fléchage au sol et en hauteur. Le kilométrage sera précisé sur le parcours.

DOUCHES :

Pas de douches ni vestiaires sur le site de départ/d'arrivée.

ASSURANCE :

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accidents, incidents, vols ou litiges pouvant survenir avant, pendant et après l'épreuve.

RECOMPENSES : lot pour tous les participants. Lot aux 3 premiers hommes et femmes.

Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses.

SERVICE MEDICAL :

Assuré par l'ambulancier sur le lieu de départ et d'arrivée.

SECURITE :

Chaque concurrent devra impérativement respecter les consignes ou ordres donnés par les services de Police, Gendarmerie, Service Médical, Signaleurs et Commissaires de course. Tout manquement entraînera la mise hors course.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

Pas de jet de papier, bouteilles vides, emballages, etc... hors zones de ravitaillement où des poubelles seront mises à cet effet. En cas de non respect, l'organisateur pourra prononcer l'exclusion. Respecter les chemins empruntés.

RESPECT D'AUTRUI :

Il est impératif de respecter les bénévoles présents sur le parcours ainsi que les autres concurrents. En cas de non respect, l'organisateur pourra prononcer l'exclusion.

UTILISATION D'IMAGE :

De part sa participation, le coureur autorise les organisateurs de la course nature ainsi que leurs ayants-droit tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourra apparaître sur tous supports.

ANNULATION :

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.